



# COMMENT S'INSCRIRE EN 1<sup>ère</sup> ANNÉE À L'IUT DU HAVRE

## PHASE DE CANDIDATURE : du 20 janvier 2010 au 20 mars 2010

Durant cette phase, vous choisissez les formations qui vous intéressent.

Attention, au-delà du 20 mars 2010, aucun choix supplémentaire n'est possible.

- Ø Se connecter sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)
- Ø Remplir le dossier en ligne, sélectionner vos vœux, valider et imprimer
- Ø **Noter précieusement le code « n° de dossier » et le code confidentiel** qui vous sont transmis à la fin de la saisie de la rubrique « coordonnées ». Ces 2 codes sont nécessaires pour le déroulement de toute la procédure jusqu'à l'impression du document d'acceptation demandé lors de l'inscription
- Ø Saisir votre adresse e.mail

**ATTENTION : PROCEDURE DEMATERIALISEE DANS L'ACADEMIE DE ROUEN. Les candidats actuellement en terminale ne doivent pas envoyer de dossier. Seuls les candidats qui ne sont pas en terminale en 2009/2010, doivent procéder à l'envoi de leur dossier de candidature.**

- Ø Ne pas oublier d'imprimer votre fiche de vœux pour chaque formation demandée
- Ø Envoyer ce dossier **AU PLUS TARD LE 2 AVRIL 2010** à :  
IUT du Havre  
Dossier de candidature en ..... (*filière choisie*)  
Service scolarité  
BP 4006  
76610 Le Havre
- Ø Joindre toutes les pièces justificatives. Dans votre intérêt, vérifier que votre dossier est bien complet. Tout dossier incomplet entraîne un retard dans le traitement de celui-ci.

**15 jours après l'envoi de votre dossier**, vous pouvez vous reconnecter sur le site admission post-bac, pour vérifier que votre dossier a bien été reçu, enregistré et validé. Si dans ce délai de 15 jours, aucune information ne figure sur le site, vous pourrez alors nous contacter par courriel à [iut-scol@univ-lehavre.fr](mailto:iut-scol@univ-lehavre.fr) ou par téléphone au 02 32 74 46 04 ou 02 32 74 47 35.

- Ø Votre dossier est complet : vous devez vous reconnecter sur le site admission post-bac avec votre code internet et votre code confidentiel pour connaître le résultat du jury d'admission et saisir votre décision. Vous rentrez alors dans la phase admission.
- Ø Votre dossier est incomplet : vous devez renvoyer immédiatement la ou les pièce(s) manquante(s) en indiquant obligatoirement sur chaque pièce votre code internet. Une semaine après l'envoi de la ou des pièce(s) manquante(s) vous pouvez vous reconnecter sur le site admission post-bac, afin de vérifier que votre dossier est complet et qu'il a été validé.

**Jusqu'au 4 juin 2010**, vous avez la possibilité de modifier l'ordre des formations choisies mais vous ne pourrez plus en ajouter.

### PHASE D'ADMISSION : 10 juin, 24 juin et 15 juillet 2010

Vous entrez maintenant dans la phase d'admission. Vous pouvez :

- Consulter les décisions du jury d'admission
- Valider vos choix.

Trois phases d'admission :

- 10 juin 2010 : première phase d'admission
- 24 juin 2010 : deuxième phase d'admission
- 15 juillet 2010 : troisième ET DERNIERE phase d'admission

Trois possibilités :

- Votre candidature est retenue : si vous saisissez OUI DEFINITIF, tous vos autres choix seront annulés. Si vous saisissez OUI MAIS, votre place est conservée jusqu'à la prochaine phase d'admission
- Votre candidature n'est ni retenue, ni refusée : vous devez attendre la prochaine phase d'admission
- Votre candidature est refusée

### PHASE D'INSCRIPTION : début juillet 2010

Vous acceptez la place dans notre IUT, vous rentrez dans la phase d'inscription administrative.

**N'oubliez pas d'imprimer la « PROPOSITION D'ADMISSION »** sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

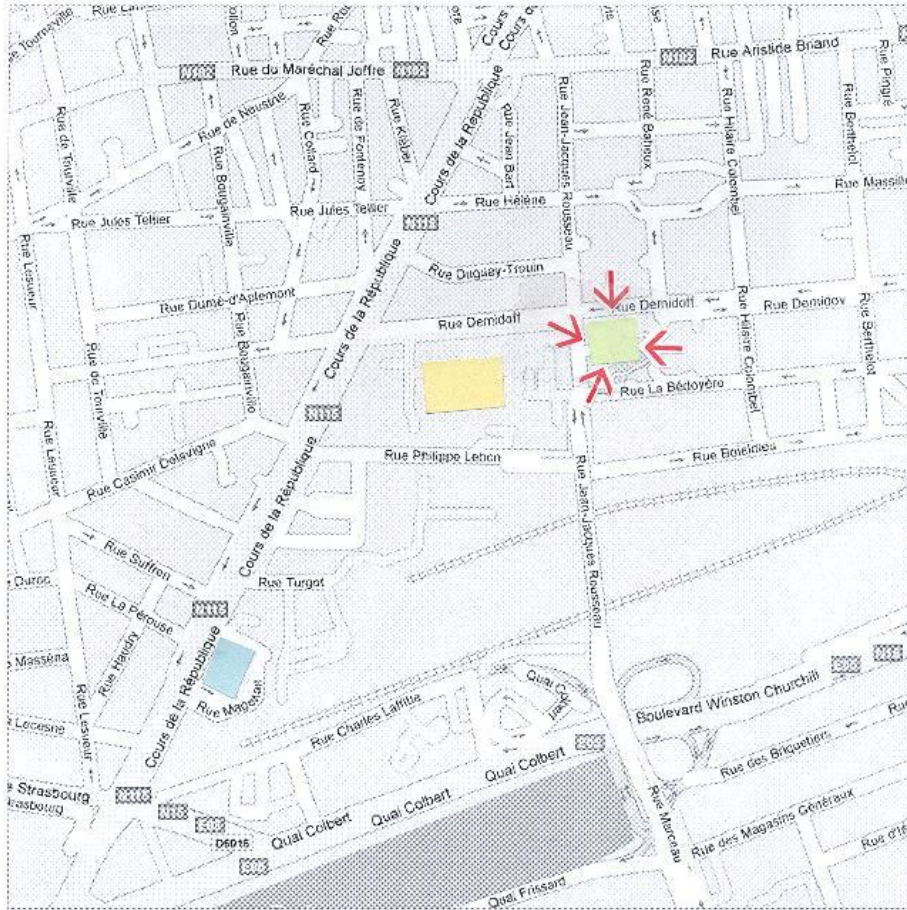
Ce document est indispensable pour pouvoir vous inscrire. Vous devez impérativement vous munir de ce document le jour de votre inscription.

- Télécharger et imprimer votre dossier d'inscription sur le site [http://www.univ-lehavre.fr/scol/dossier\\_inscription.pdf](http://www.univ-lehavre.fr/scol/dossier_inscription.pdf)
- Remplir le dossier
- Réunir toutes les pièces demandées
- Téléphoner au service scolarité de l'IUT au 02 32 74 46 04 ou 02 32 74 47 35 pour prendre un rendez-vous d'inscription
- Se présenter à la Maison de l'Etudiant

#### ATTENTION :

**L'inscription se déroule à l'Université du Havre - Maison de l'étudiant -  
50 rue Jean-Jacques Rousseau – 76600 LE HAVRE (voir plan).  
Aucune inscription ne se fait dans les locaux de l'IUT (ni à Caucriauville, ni à Frissard).**

Google  
Maps France



-  GARE
-  UNIVERSITÉ
-  MAISON DE L'ÉTUDIANT  
- INSCRIPTION -